Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

Instruction Pour Les Jardins Fruitiers Et Potagers

Avec un Traité des Orangers, suivy de quelques Reflexions sur l'Agriculture

La Quintinie, Jean Amsterdam, 1692

Chapitre XXII

urn:nbn:de:bsz:31-333023

DES JARDINS FRUITIERS

CHAPITRE XXII.

De la seconde taille d'un Arbre qui la premiere année avoit fait trois belles branches à bois.

Arbre qui n'avoit fait d'abord que deux belles branches étant taillé la premiere, & la deuxiéme fois qu'il a pû l'être, il faut venir à tailler pareillement celui qui

en avoit fait trois propres à faire un bel Arbre.

A l'égard duquel jene croy pas devoir dire autre chose que ce que j'ay dit pour la taille du precedent, si ce n'est que pour éviter la consusion on peut donner à chaque branche environ deux pouces d'avantage qu'à celles, dont nous venons de parler, & que ce soit toujours en vûe de procurer de l'ouverture & de la rondeur au Buisson, aussi bien que de la plenitude, & de la rondeur à l'Espalier; & par consequent il faut toûjours avoir de grands égards pour les deux ou trois yeux qui doivent être les derniers à l'extremité des branches taillées, afin que celles qui doivent venir de ces yeux, rencontrent heureusement pour contribuer à la beauté de la figure : c'est, comme nous avons dit, une bonne sortune qu'un Arbre nouveau ait sait trois belles branches dans sa première année : cette sortune est encore meilleure, si dans la seconde année il en sait encore deux à l'extremité de chacune de ces trois.

Je puis avertir ici que, si à un Buisson la branche taillée de la longueur dont on a besoin est capable d'en faire à son extremité plus d'une grosse nouvelle, & que cependant nous n'en n'ayons besoin que d'une seule, je puis dis-je avertir, que son dernier œil peut bien veritablement être en dedans, mais que jamais le second ne s'y doit trouver, & ainsi où il saut rompre ou arracher ce second œil, si la disposition des branches à venir le demande, ou bien il saut être resolu d'ôter la branche qui viendra, & ce sera, comme nous avons dit, ou à l'épaisseur d'un écu, on en talus,

sclon qu'il sera trouvé plus à propos.

CHAPITRE XXIII

De la deuxième taille d'un Arbre, qui la premiere année avoit fait quatre belles branches à bois, ou même davantage.

Pour tailler la seconde fois un Arbre, qui dans la premiere année avoit poussé quatre belles branches, & même davantage, il est certain que comme celuy-ey est beaucoup plus vigoureux que tous les autres, dont nous avons cy-devant parlé, aussi demande-t-il beaucoup plus d'application & d'habileté, afin de ne le pas laisser

comber dans les inconveniens dont il est menacé.

Je dois ici dire que dans un tel Arbre, & fur tout en Buisson il est bon d'y conferver quelquesois des branches, qui dans ce temps-là ne servent rien à la beauté de la figure, mais qui au moins servent à consumer pour un temps une partie de la seve, dont les branches, lesquelles sont propres à donner du fruit, pourroient être cependant incommodées, & particulierement il n'en saut point laisser qui fassent de confusion: or à l'égard de telles branches qu'il saut en esse tregarder comme passageres, il saut aussi les tailler sans consequence, & partant il n'est question que de les laisser longues, l'intention étant de les ôter entierement dés que l'Arbre sera formé, & qu'il donnera raisonnablement du fruit.

A l'égard des autres qui sont essentielles pour la beauté de l'Arbre, j'ay commencé

do

MINUNE